



Tous les syndicats de Scalien refusent de signer l'accord de la Direction

PPV : Plan de Partage de haut Vol

Actionnaires : 500 Millions - Salariés : 1,2 Millions

Appel à débrayage

Malgré une **inflation** autour de 4%, les négociations annuelles obligatoires se sont terminées entre la Direction et les syndicats représentatifs de Scalien sans qu'**aucun accord ne soit signé**.

Les organisations syndicales qui réclamaient une **amélioration significative du pouvoir d'achat** des salariés se sont trouvées face à une Direction obtuse au cours de 2 mois de négociations qui n'ont eu de négociations que le nom.

Une enveloppe de 1,2 M € a été proposée pour distribuer une Prime de Partage de la Valeur aux quelques 2.700 salariés de l'entreprise. Cette enveloppe a été mise de côté par l'ancien actionnaire cet été alors que Scalien a été revendue avec une **plus-value pour l'actionnaire autour de 500 M € !** Ainsi, au-delà de quelques autres mesures dont l'enveloppe est faible, la Direction n'a pas été prête à mettre quoi que ce soit pour le pouvoir d'achat, et ce malgré de très bons résultats en clôture d'exercice fiscal 2023.

Ne nous satisfaisons pas d'une situation qui néglige les salariés de l'entreprise, ceux-là même qui ont créé sa valeur !

Ensemble, ne nous contentons pas d'un partage de la valeur où le salarié est tout au bout de la chaîne !

Toutes les organisations syndicales présentes à Scalien enjoignent les salariés à une **opération de débrayage** pour montrer à la Direction qu'elle ne peut pas négliger ainsi ses collaborateurs.

Mardi 12 décembre Tous les salariés sont invités à quitter leur poste de travail à 11h. Rejoignez vos collègues et vos élus sur les parkings ou dans les halls des agences, ou dans le visio si vous n'êtes pas en agence : <https://tinyurl.com/deb-scalien>

NB : Administrativement, tout ce que vous aurez à faire sera de déclarer à votre assistante administrative que vous avez débrayé 1 heure. Cette heure pourra être retenue sur votre paye. Si vous êtes en télétravail ou dans l'impossibilité de vous rendre sur site, vous pouvez également participer en déclarant le débrayage à votre assistante.